



Snes-FSU - Section académique de Bordeaux - 16/03/2023

Infos collèges : stage académique

Cette année, les coups pleuvent de tous côtés : retraites, revalorisation, collègue,...

Macron et son gouvernement tentent tout sur tous les fronts !

Depuis le 19 janvier, nous avons entamé un bras de fer pour la défense de nos droits sociaux et de nos pensions. Combattre cette réforme MACRON-BORNE, c'est se battre pour un droit fondamental.

Le SNES-FSU lie le bras de fer sur les retraites aux négociations en cours sur les salaires et à la défense des services publics. Celui de l'École nous est cher et, actuellement, le collègue est dans la ligne de mire du Ministère.

Gagner sur les retraites, c'est donc endiguer ces politiques méprisantes pour les personnels et injustes pour les élèves.

Le jeudi 23 mars, le Conseil Supérieur de l'éducation actera très probablement, contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales la suppression de l'horaire de technologie en 6ème. Le SNES-FSU organisera ce jour des actions avec les associations de technologie. [Tract technologie](#)

Dans le prolongement, le Snes-FSU tiendra le 30 mars un colloque national sur le « collègue » suivi par un stage académique le jeudi 11 mai :

« le collègue de demain du SNES-FSU l'alternative face aux projets du Ministère »

Jeudi 11 mai 2023 à partir de 9h30
à l'Athénée Municipal de Bordeaux (place St Christoly).
En présence d'Anne Sophie LEGRAND,
responsable du secteur « collègue » au SNES-FSU.

L'ordre du jour :

- **l'état des lieux** : les effectifs, l'évaluation, les programmes et la concurrence avec « les éducations à... », l'école inclusive, l'éducation prioritaire,...
- **les dernières nouvelles** : « de la réforme en continu à une nouvelle réforme du collège en lien avec le Pacte enseignant »
- **les propositions du SNES-FSU** : pour un collègue au service de la réussite de toutes et tous les élèves et ancré dans le 2nd degré.

Information académique :

Suite à notre audience « DNB » auprès de la Direction des Examens et Concours (DEC), cette dernière annonce tester cette année pour le Brevet le critère de l'affectation automatique à partir de la résidence familiale. Le vivier étant trop important, cela s'appliquera uniquement aux collègues de français. Un bilan nous sera ensuite communiqué.

S'inscrire au stage :

participer à un stage de formation syndicale est un droit pour les syndiqué.e.s comme

les non syndiqué.e.s, il suffit de déposer la demande d'autorisation d'absence un mois avant la date de l'évènement soit le vendredi 7 avril 2023 au plus tard (avant les vacances)

- Les personnels syndiqués peuvent s'inscrire directement via [l'espace adhérent du SNES-FSU](#).
- Les personnels non syndiqués peuvent s'inscrire [ici](#)
- **L'autorisation d'absence est générée à la fin de l'inscription au stage.**
- Pour toute information, vous pouvez contacter le secteur formation syndicale : formation.syndicale@bordeaux.snes.edu

Nous ne lâchons rien !

Amitiés syndicales,

Catherine Dudès, Irène Docékal et Nathalie Grégoire, pour le secteur « collège » au SNES-FSU Bordeaux.

Adhérer au SNES-FSU

SNES-FSU section académique de Bordeaux

Permanence générale du lundi au jeudi de 14h à 17h30 et le vendredi de 14h à 17h

05.57.81.62.40 | <https://bordeaux.snes.edu/> | s3bor@snes.edu

SNES-FSU, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux